

**Compte rendu de la réunion du Réseau Climat Essonnien**

***Mobilité Durable et Solidaire***

**18 Septembre 2014**

**Introduction : Présentation des enjeux de la mobilité dans le SRCAE – Jean Loup CARUANA – DRIEE - Présentation en pièce jointe**

Constats

Aujourd’hui en Île de France, 41 millions de déplacements ont lieu par jour (38 % en voiture, 20 % en Transport en Commun). Le frêt est réalisé au 2/3 par le transport routier et représente 20 % du trafic routier.

Les transports en Île de France ce sont :

- 27 % des consommations d’énergie

- 26 % des émissions de GES

- 25 % des émissions de particules (PM10)

- 54 % des émissions d’oxydes d’azote

Dans ce contexte, le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) a décliné plusieurs enjeux :

1- alternatives aux modes individuels motorisés

- développement/amélioration offre TC (quantité, qualité, fiabilité),

- changements comportementaux, aménagements urbains (vélo, marche),

- développement des technologies de l’information (temps réel),

- PDE/PDIE (télétravail, modes doux, covoiturage, ...),

2 - réduction des consommations et émissions du transport de marchandises

- favoriser le report modal vers le fluvial et le ferroviaire (infrastructures)

- optimiser l’organisation des flux routiers de marchandises (taxe PL, contournement des PL en transit, partage de la voirie, livraisons)

3 - adaptation du choix et de l’usage des véhicules

- agir sur les conditions d’usage (covoiturage, autopartage, écoconduite)

- développer l’usage de véhicules moins consommateurs et moins émetteurs

C’est donc l’ensemble des acteurs du territoire qui doivent travailler ensemble pour atteindre ces objectifs ambitieux et contribuer à la réduction des émissions de GES sur le territoire.

**Communauté d’Agglomération Evry Centre Essonne (CAECE) - Le télétravail - Karine DAUNY - Chef de projet Transport**

Le télétravail est un projet qui émane du Plan de Déplacement Administration de la collectivité. Après une expérimentation lancée en janvier 2013 auprès de 10 personnes (cible de150 agents éligibles pour un effectif global de 650 agents), un deuxième appel à candidature a permis d’intégrer 6 agents supplémentaires au dispositif depuis mai 2014. Un troisième volet devrait être lancé en novembre 2014 selon des modalités plus souples (forfait annuel de jours télétrévaillés). Une enquête de satisfaction conduite en juin 2013 a révélé de très bons retours auprès des agents faisant partie de l’expérimentation et des encadrants. Un bilan a également été mené sur les émissions de Gaz à Effet de Serre évitées.

**Communauté d’agglomération europ’essonne (CAEE) : déploiement de Navettes gratuites sur l’agglomération : Clément MOLINA, chargé de mission transport – questionnaire en pièce jointe**

La CAEE a mis en place un réseau de ligne de transport gratuit pour l’ensemble des citoyens de l’agglomération. 12 Lignes ont été mise en place maillant ainsi l’ensemble du territoire. Les navettes sont ainsi adaptées aux différents territoires de l’agglomération.

En décembre 2013, un questionnaire de satisfaction a été mis en place pour améliorer la qualité de service au vu des usages des lignes et des profils des personnes les empruntant et de mieux connaître les usagers.

**Communauté de communes du Val d’Essonne : MobiVal, le transport à la demande – Moric LATASTE - chargé de mission transport et développement durable – présentation en pièce jointe**

Dans le cadre du Plan Local de Déplacement (PLD), la CCVE a mis en place un système de transport à la demande gratuit pour les habitants de la CCVE pour pallier au manque de transport sur le territoire et contribuer par ce biais à rompre l’isolement de certaines personnes. La navette fonctionne du lundi au samedi au départ de toutes les communes. Les arrêts sont prédéfinis, et il est nécessaire de réserver au moins la veille du déplacement.

**Le pôle d’économie solidaire du sud Essonne - Hugo COLLIN - Chargé de mobilité – présentation en pièce jointe**

Le pôle d’économie sociale et solidaire intervient principalement dans le sud de l’Essonne, territoire rural ou semi rural caractérisé par un maillage de transport peu dense.

L’association a pour objectifs :

* De faciliter la mobilité par la location de systèmes de déplacement, ou par l’information sur les transports.
* De construire avec des personnes en insertion un parcours de mobilité pour favoriser le retour à l’autonomie dans les déplacements

**L’association WiMOOV - les solutions apportées pour le déplacement des personnes en insertion – Max DESCORMIER - Responsable des activités Ile de France - présentations en pièce jointe**

Wimoov est un acteur associatif de la mobilité en France, a pour vocation d’accompagner tous les publics vers une mobilité durable, solidaire et respectueuse de l’environnement. Elle intervient sur trois domaines d’action : la sécurité routière, la mobilité durable, l’insertion.

Wimoow travaille dans une démarche de co-construction avec les collectivités, entreprises, acteurs de l’insertion (PLIE, Pôle Emploi…), établissements scolaires, universités, pour imaginer avec eux des solutions de mobilité adaptées pour répondre aux besoins évolutifs et non couverts des territoires et de leurs habitants via des plateformes de mobilité. Il en existe actuellement 15 en France.

**Le STIF, autorité organisatrice des transports en Ile-de-France - Christelle SEILLER – Chargée de projets - et le Conseil régional de l’Île de France - Virginie DAVOUST-GOSSELIN – Chargée de mission écomobilité - Présentation du Plan de Déplacement Urbain en Île de France (PDUIF) et ses déclinaisons - Guide pour la mobilité durable en île de France, les modalités d’aide en pièce jointe**

Virginie DAVOUST-GOSSELIN suit la politique régionale d’écomobilité (annexe 4 du plan régional pour une mobilité durable voté en juin 2014) et plus particulièrement l’assistance au montage de dossiers de demandes de subvention pour des plans de déplacements en entreprises, des postes de chargés de mission mobilité, des nouveaux services à la mobilité ainsi que leur suivi. Son service suit également le projet de nouveaux véhicules urbains (NVU) et électro mobilité.

Christelle SEILLER est chargée de projet animation et mise en œuvre du PDUIF. Le PDUIF est au cœur de la planification des politiques d’aménagement et de transport. Il est compatible avec le Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) et le Schéma régional climat, air, énergie (SRCAE). A l’inverse, les documents d’urbanisme établis à l’échelle locale (Schéma de cohérence territoriale, Plan local d’urbanisme) et les décisions prises par les autorités chargées de la voirie et de la police de la circulation ayant des effets sur les déplacements doivent être compatibles ou rendus compatibles avec le PDUIF qui :

* fixe les objectifs et le cadre des politiques de déplacements d’ici à 2020 ;
* concerne les déplacements de personnes, le transport de marchandises et les livraisons ;
* permet de coordonner à l’échelle régionale les politiques des acteurs de la mobilité pour tous les modes de déplacements (transports collectifs, voiture particulière, deux-roues motorisés, marche et vélo - ainsi que les politiques de stationnement ou encore d’exploitation routière).

Les objectifs du PDUIF consistent à augmenter de 20% les déplacements en transports en commun, de 10% ceux en modes actifs (marche et vélo) et de réduire de 2% les déplacements en voiture d’ici à 2020.

Pour aller plus loin :

[www.pduif.fr](http://www.pduif.fr)

<http://www.iledefrance.fr/mediatheque>

<http://www.iledefrance.fr/sites/default/files/guide_prmd_2014_web.pdf>.

**Le Conseil général de l’Essonne : Présentation de MobilEssonne la plateforme web de la mobilité - Didier FAUVAGE – Chargé de mission transport - présentation en pièce jointe**

MobilEssonne est une plateforme web créée par le Conseil général de l’Essonne via un logiciel libre permettant une donnée ouverte et partagée. Elle vise à :

* comparer plusieurs modes de déplacement en terme de temps et d’émission de gaz à effet de serre tout en proposant des points d’intérêts sur les parcours sélectionnés afin de favoriser une meilleure connaissance du territoire.
* Permettre à tous de contribuer à une meilleure connaissance du territoire sur des thématiques spécifique par la création de micro communautés.

**La Chambre du Commerce et de l’Industrie en Essonne (CCIE) - la démarche de Plan de Déplacements Inter Entreprise (PDIE) – Thomas LAUGIER – Conseiller Mobilité et déplacements - présentation en pièce jointe.**

Le PDIE est un projet planifié en 3 étapes :

- la réalisation d’un pré-diagnostic comprenant une photographie de l’existant, une enquête mobilité, des cartes isochrones, des comités techniques et de pilotage,

- un plan d’orientations d’actions réalisé avec les salariés et les professionnels du transport et de l’aménagement sur le territoire,

- un suivi et une évaluation annuelle.